

SAMEDI
18 NOVEMBRE 2023

REIMS ET SA RÉGION

11

SOCIÉTÉ

Les malvoyants privés d'électricité pendant des mois

REIMS Le local de l'association Le Regard au bout des doigts s'est retrouvé plongé dans le noir durant plus de quatre mois, privant les adhérents d'un lieu où se réunir et le bureau d'un lieu où travailler. Une solution temporaire vient enfin d'être trouvée.

MARION DARDARD

Voilà près de cinq mois qu'ils ont déserté leur local du 170, avenue de Laon, les adhérents du Regard au bout des doigts. Précisément depuis le 21 juin. La secrétaire de l'association qui soutient les non et malvoyants au quotidien s'en souvient bien. « C'est en ouvrant la permanence, ce jour-là, qu'on s'est aperçu qu'on n'avait plus d'électricité. »

Depuis, impossible de travailler ou de réunir dans ce bureau plongé dans le noir, privé de chauffage, de réfrigérateur ou encore de cafetière. « Des gens sont isolés, c'est leur seul moment de convivialité de la semaine. Il y a un vrai lien qui est rompu... Quentin, Irène, Isabelle... Ce sont des fidèles qui viennent tous les mercredis, je ne les vois plus », regrette la présidente, Aurore Sohier, qui a bien sûr appelé EDF dans la foulée pour solutionner le problème. Malvoyante, elle ne peut plus suivre ses dossiers dans l'obscurité, sans ordinateur. « Ils ne nous connaissaient pas. Enedis non plus. » Ces premiers appels décevants marquent le point de départ d'innombrables échanges avec le fournisseur d'électricité et Reims habitat, qui loue le local à l'association depuis 2001. « Ils nous ont baladés pendant plusieurs mois », peste la jeune femme, regrettant ce « ping-pong en triplette » interminable. Au-

rire Sohier a recensé 23 épisodes, qui se sont bien souvent soldés par la même réponse : « On vous rappelle. »

Interventions multiples, échanges téléphoniques, photos... Rien n'y fait, jusqu'à jeudi

Interventions multiples, échanges téléphoniques, photos... Rien n'y fait. Ce n'est qu'au 22^e chapitre que le problème est enfin identifié. On est le 20 octobre. « C'était le 2^e rendez-vous avec Enedis », se souvient la présidente. « Trouvaille du technicien ! Le compteur de l'association est relié à un appartement du rez-de-chaussée. Le locataire ayant démenagé, l'électricité a été coupée. Il faut donc, maintenant, désolidariser les deux compteurs. » Le bailleur confirme que l'un des voisins a déménagé. Problème résolu ? « Depuis, ça ne se décante pas. Reims habitat nous a dit : on va faire une demande de travaux auprès d'Enedis. Entre-temps, on a encore appellé trois fois en deux jours. Ils ne se mettent pas d'accord. Le responsable d'agence doit venir demain (NDLR jeudi 16 novembre), il va voir quoi ? Ils sont déjà venus je ne sais combien de fois... On demande juste que les travaux soient faits. » Aurore Sohier est lasse de devoir



Les adhérents, dépités, se sont réunis devant leur local, plongé dans le noir depuis quatre mois, ce mercredi. M.D.

tout réexpliquer à chaque rendez-vous.

UN VOISIN PRÉLEVÉ À LEUR PLACE

« Il n'y a pas de suivi. Notre bail est trop vieux, il n'est même pas dans la base de données de Reims habitat... Je ne peux pas dire comment ça se passait avant ! L'ancien président est malheureusement décédé. » L'asso-

ciation étant en prélevement automatique, elle ne s'est pas rendu compte que l'électricité n'était pas débitée, pensant que les charges étaient comprises. « On n'est là que le mercredi après-midi, on ne chauffe

que tout rentre dans l'ordre. « On n'en peut plus. Pendant ce temps, les adhérents paient leur adhésion, et nous, un loyer. » Un souhait qui a finalement été entendu : l'électricité est revenue ce jeudi (lire par ailleurs). Une très bonne nouvelle pour l'association qui va pouvoir, dès mercredi prochain, reprendre ses permanences. ■

Reims habitat met en place une solution transitoire

À la suite du signalement de l'absence d'électricité, les services de Reims habitat ont entrepris des investigations pour déceler l'origine de la défaillance récemment mise à jour, « à savoir une erreur d'équipement initial entre décompteur et compteur électrique dans le local de l'association », faisait savoir le bailleur, ce mercredi. « Il y a eu malencontreusement une première orientation de l'association vers son fournisseur d'énergie, ce qui a engendré une perte de temps dans la prise en charge du problème. Nous le regrettons. Toutefois depuis, Reims habitat a entrepris de multiples démarches auprès d'Enedis et tout est mis en œuvre pour régler durablement cette situation. L'installation d'un nouveau compteur électrique nécessite néanmoins un délai de plusieurs mois pour la planification et la

réalisation des travaux par les équipes d'Enedis. » C'est pourquoi, « afin de satisfaire les bénéficiaires de l'association et d'assurer légitimement la continuité de l'activité de ceux-ci », Reims habitat travaille « actuellement à la mise en place d'une solution transitoire pour permettre un retour de l'électricité dans le local au plus tôt », nous indiquait-on encore mercredi. Notre prise de contact a-t-elle accéléré les choses ? Toujours est-il que ce jeudi, le directeur d'agence était sur site avec un électricien pour raccorder au local le câble électrique de l'appartement voisin (la nouvelle locataire a accepté un accord), avant les travaux de création par Enedis d'un « point de livraison » indépendant, prévus le 5 décembre. Un décompteur permettra en attendant à l'association de régler son dû.

Black FRIDAY
Jusqu'au 27 novembre

-30%** SUR LES BIJOUX ET LES MONTRES MATY

À retrouver dans votre bijouterie de Reims
9 Rue Condorcet, 51000 Reims

 **MATY**
Bijoutier créateur depuis 1951

Extrait du journal L'Union - Samedi 18 novembre Page 10/11

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)